



## **PRÉPARER SON DOSSIER DE RETOUR EN FORMATION SCOLAIRE**

*ATTENTION 2 RDV minimum sont nécessaires*

**AVANT LE 3 mai** Prendre rdv au CIO afin de valider le projet

Venir avec

- les bulletins de la dernière année scolaire et ceux de 3<sup>ème</sup>
- vos attestions de stage (Mission locale, France travail, CFA, autre)
- les évaluations éventuelles effectuées avec l'organisme qui vous accompagne (E2C, Mission locale, Prépa-apprentissage...)

Si la demande est recevable :

- Les psychologues du CIO donneront un dossier de demande de retour en formation initiale
- Ajout d'une lettre de motivation avec votre parcours et vos arguments.

**7 mai DATE LIMITE DE DEPÔT du dossier** complet rempli avec le CIO

**26 juin après-midi RESULTAT D'AFFECTION**

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION EN LYCÉE A RESPECTER ABSOLUMENT**

Le 1<sup>er</sup> juillet midi, sans inscription au lycée si vous êtes admis, la place est perdue.

**Au-delà de ces dates, d'autres démarches existent. Contacter le CIO.**